

**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS MARENNES OLÉRON**

Liste des présents, séance du 25 Juin 2009

<u>Présent(e)s</u>	<u>Excusé(e)s</u>	<u>Absent(e)s</u>
<b><u>ELUS</u></b>		
Mr. BROUHARD Patrice Mme CHARTIER Annie Mme LIENART Claire Mme MASSE Dominique  Mr. MOQUAY Jacques Mr. ROUMEGOUS Jim	Mr. MOQUAY Patrick Mr. VALLET Mickaël	Mr COULON Jean-Claude Mme HUMBERT Micheline  Mme PARAGE Claudette
<b><u>QUALIFIES</u></b>		
Mr BLANC Gérard Mr FRUSTIER Pierre  Mme MEMIN Claudine Mr. PIGEOT Jacques	Mme DECAMP Martine Mr. SIMO François Mr DODIN Jean-Pierre Mr. MORPAIN Jean-Claude	Mr. GHORIS Christian Mr. MAILLART Jean-Michel
<b><u>POPULATION</u></b>		
Mme AUGÉ Marie-Claude Mme BARRA Marie-Christine Mme HUET Sabrina Mme LE GOFF Anna-Maria Mme COULON Magali Mme REY Paule Mme DEMYK Noëlle Mme PANOPOULOS Michelle Mr. PROTEAU Guy Mme TUIGNON Corinne	Mme MESPLE-CLOTTEAU Gisèle	

## **Conseil de Développement du Pays de Marennes-Oléron**

### **Réunion plénière du 25 Juin 2009 à St Pierre d'Oléron**

La feuille de présence est émargée par 20 personnes, membres du CD. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. La séance est ouverte à 18 heures 15.

Jacques PIGEOT ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de cette plénière exceptionnelle entièrement consacrée à la présentation du projet d'extension du port de La Cotinière. Sont également présents compte tenu de l'objectif : Nicolas DUBOIS, directeur du port de La Cotinière, Yannick MORANDEAU, directeur de la Halle à marée, Eric RENAUD, Directeur de l'OP de la Cotinière, Frank METEAU et Eric RICHARD patrons pêcheurs et membres du Comité local des Pêches et Guy MORANDEAU, patron pêcheur de La Cotinière en retraite.

#### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PLÉNIÈRE DU 16 AVRIL 2009 :**

Celui-ci est approuvé à l'unanimité par les participants.

#### **PRESENTATION du PROJET D'EXTENSION du PORT de LA COTINIÈRE et de la HALLE à MAREE par Nicolas DUBOIS**

##### **- Etat des lieux du Port de La Cotinière :**

Quantité débarquée en 2008 : 5272 t

Nombre d'espèces pêchées : 95

Prix moyen : 4,25 € (8<sup>ème</sup> port français agréé avec criée)

Nombre de bateaux : 93 (161 en incluant les unités de Bourcefranc, Meschers et Mortagne/Gironde)

Nombre de pêcheurs : 250 pour La Cotinière

Origine des pêcheurs du port de La Cotinière: île d'Oléron à 90%

Emplois directs : 185 dont criée : 23 ; OP : 2 ; Groupement d'intérêt économique : 1 ; Groupement de gestion : 6 ; SARL Pêcheurs d'Oléron : 5 ; Avitaillement et entretien : 50 ; Association «la navicule bleue » : 8 ; mareyeurs : 90 dont 23 qui achètent en ligne

Emplois indirects : ?

Chiffres d'affaires : 24,521 millions d'€

- Les principaux problèmes rencontrés par les pêcheurs :
  - L'entrée dans le port pour toutes les unités n'est possible qu'à certaines heures selon la marée.
  - Le stationnement à quai est limité voire impossible compte tenu du nombre de places
  
- Les principaux problèmes rencontrés par les personnels à terre qui conditionnent et commercialisent le poisson :
  - . Circulation difficile pour les soixante acheteurs
  - . Circulation difficile pour les les transporteurs (La Cotinière est un point de ramasse)
  - . Exiguïté de la halle à marée
  
- Pourquoi une extension du port ?
  - . Sécurité pour l'accès
  - . Dans le 2<sup>ème</sup> bassin : problème d'accès aux pontons, aux quais pour une trentaine d'unités
  - . La création d'un 3<sup>ème</sup> bassin permettra l'élaboration d'un terre-plein à l'aide des gravats résultants du creusement du chenal. Cette opération est globalement positive en termes de coût et de respect du milieu (ainsi aucun transport ne sera envisagé à terre)
  
- Pourquoi une extension de la Halle à marée ?
  - . Pour respecter la nouvelle réglementation sanitaire
  - . Pour avoir une meilleure accessibilité à cette nouvelle halle
  - . Pour acquérir un accès touristique maîtrisé

### **Le projet d'extension :**

- Le 3ème bassin : voir carte jointe  
Il sera situé au sud-ouest du 2<sup>ème</sup> bassin et non accolé à la côte
  
- La nouvelle halle à marée :
  - . Surface agrandie : 7000 m<sup>2</sup> au lieu des 4000 existants
  - . Facilité d'accès pour tous les types d'utilisateurs
  - . Une nouvelle construction respectant les normes environnementales du développement durable (panneaux photovoltaïques, récupération des eaux de pluie, matériaux de construction,...)

### **Le débat :**

Tout d'abord, Jacques PIGEOT remercie Nicolas DUBOIS pour la qualité de son exposé et précise les enjeux relatifs au développement et à l'aménagement des franges côtières évoqués lors du Grenelle de la mer de La Rochelle le samedi 20 juin et auquel il a participé. Ainsi, le projet d'extension du port de la Cotinière doit s'inscrire (i) dans une excellence environnementale, (ii) dans un projet cohérent et (iii) dans le projet du futur « Parc marin des Pertuis Charentais et de l'Estuaire de la Gironde » relatif aux aires marines protégées. Sachant d'une part, compte tenu des quantités débarquées, que le port de la Cotinière est sous-dimensionné et d'autre part que celui de La Rochelle à Chef de Baie est a contrario sur

dimensionné, ne serait-il pas possible que les grosses unités cotinardes aillent sur La Rochelle ?

Eric RICHARD, patron-pêcheur répond très vivement qu'il est hors de question d'aller débarquer à l'extérieur, il habite l'île d'Oléron et son port est La Cotinière. Yannick MORANDEAU, directeur de la halle à marée, précise qu'il faut plus de 2 heures de route aller en plus pour se rendre à La Rochelle et que les structures du port de Chef de Baie ne sont pas prêtes pour cela. De plus, du plateau de Rochebonne (lieu de pêche des langoustines et autres espèces) où travaillent les pêcheurs de La Cotinière, il est plus facile et plus rapide aux bateaux d'aller vers les Sables d'Olonne que de se rendre à La Rochelle. Enfin, les pêcheurs préfèrent La Cotinière où les cours sont plus attractifs.

Ensuite le débat s'organise autour des **objectifs du développement durable** :

- Aspect environnemental :

→ Quel avenir pour la ressource ? (Pierre FRUSTIER) : réponse d'Eric RENAUD en accord avec les travaux des scientifiques, « tous les indicateurs de la bonne santé des différentes pêcheries du Golfe de Gascogne sont au vert !!! »

→ Quel est l'impact de l'extension du port sur le milieu ? (Pierre FRUSTIER) : réponse de Nicolas DUBOIS « A l'heure d'aujourd'hui, il n'y a pas d'étude réalisée ; il va falloir engager la procédure »

Jacques PIGEOT rappelle que le port de la Cotinière se comporte comme un important épi avec sa jetée qui freine voire interdit tout transit de sable du nord vers le sud. L'extension du port avec la création du 3<sup>ème</sup> bassin au sud augmentera le piégeage des sables au nord. Nicolas DUBOIS précise qu'une étude est en cours pour justement assurer le transit des sables du nord vers le sud par un système de tuyaux.

- Aspect économique :

→ Le coût des travaux et leur financement :

- . Le 3<sup>ème</sup> bassin : 27 millions d'euros
- . La halle à marée : 17 millions d'euros

→ Réfléchit-on à la mise en place de circuits courts de distribution ? (Jean-Baptiste BONNIN) : réponse de Guy MORANDEAU : « Une étude sur la faisabilité est engagée auprès des acteurs locaux »

→ Qu'en est-il à l'heure d'aujourd'hui de l'amortissement des bateaux et du renouvellement de la flotte ? (Jacques PIGEOT) : réponse de Guy MORANDEAU « Un navire de 16m coûte environ 1 million d'euros et s'amortit ou doit être amorti en 10 ans ; de plus, le renouvellement de la flotte nécessite la disparition de navires en fin d'exploitation ».

- Aspect sociétal :

- . Acquisition de meilleures conditions de travail
- . L'avenir de la pêche à La Cotinière se présente sous des aspects prometteurs compte tenu que la moyenne d'âge des pêcheurs est d'environ 35 ans
- . De plus, environ 15 jeunes sont en formation au Lycée Maritime de La Rochelle et également au Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc.

En conclusion, l'ensemble des membres du CD prend bonne note de tout l'argumentaire développé pour justifier la création d'un 3<sup>ème</sup> bassin et d'une nouvelle halle à marée à la Cotinière. Toutefois, compte tenu du contexte général de la pêche dans le Golfe de Gascogne à la fois au plan de la ressource et consécutivement au plan économique, certains membres sont demandeurs de compléments d'information.

Ainsi, à l'heure d'aujourd'hui aucun avis n'est émis de la part du CD. Celui-ci ne pourra se prononcer qu'à l'issue de l'acquisition de ces données complémentaires.